



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les animations « Je réfléchis et puis je clique » d'Infor Jeunes

Infor Jeunes propose des animations « Je réfléchis et puis je clique » sur le cyberharcèlement et les discriminations en ligne, pour des groupes de jeunes (écoles, Centres de Jeunes, AMO, Mouvements de jeunesse, etc.). Cette animation a pour objectif, en se centrant sur les droits et devoirs des jeunes et en encourageant l'esprit critique des jeunes sur internet et les réseaux, de prévenir le cyberharcèlement et les



discours de haine en ligne.

Ces animations, qui durent 2 heures (2 x 50 minutes), cibleront les thèmes suivants :

Le Cyberharcèlement

En effet, 90% des adolescents utilisent leur smartphone quotidiennement, le cyberharcèlement n'est pas virtuel !

Poster des photos compromettantes, partager des informations privées sans l'accord des personnes concernées, tenir des propos racistes et discriminants, insulter, menacer, autant d'actes qui, en se répétant, en se combinant et en se propageant sur internet portent atteinte aux droits et libertés des jeunes qui en sont victimes avec parfois des conséquences désastreuses. Confronter les jeunes aux implications du cyberharcèlement, ainsi qu'à leurs droits et à leurs responsabilités permet de prévenir et de favoriser la dénonciation et la résolution de ce type d'agression.

- Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?
- Face à une situation de cyberharcèlement, quels sont mes droits ?
- Face à une situation de cyberharcèlement, quels sont mes devoirs ?
- Comment prévenir le cyberharcèlement ?
- ...

La Discriminations en ligne

Si l'espace numérique est un formidable outil pour s'ouvrir à l'autre et à la diversité identitaire, philosophique et culturelle, il s'agit également d'un espace de prédilection pour diffuser des messages de haine basés sur les différences qui au lieu de se conjuguer avec connaissance et richesses, se cristallisent en préjugés, en amalgames et en propos dénigrants et insultants. Internet n'est pas une zone de non-droit, les différentes communautés doivent pouvoir interagir dans le respect et la tolérance mutuelle. Sensibiliser les jeunes à la problématique des discriminations contribue directement à créer des acteurs citoyens en ligne qui réfuteront et ne relayeront pas le discours des prédicateurs de haine.

- Quels sont les différents types de discriminations ?
- Qu'est-ce-que le sexisme ? Est-ce une forme particulière de discriminations ?
- Notre image pouvant constituer une porte ouverte pour les discriminations, de quelle protection légale bénéficie-t-elle ?
- Que faire en cas de discriminations ?
- ...

Les animations « Je réfléchis et puis je clique »

En mettant l'accent sur les **droits et les devoirs de chacun sur internet et les réseaux sociaux**, il s'agit d'amener les participants à partager du contenu et à cliquer dans la perspective de contribuer à créer l'espace virtuel, qui respecte la dignité de l'autre. Afin d'amener les jeunes à réfléchir, à devenir des CRACS du net, Infor Jeunes propose une animation centrée autour des discriminations en ligne et du cyberharcèlement, deux phénomènes qui se nourrissent

mutuellement. Approcher ces problématiques implique un détour via certains droits fondamentaux, dans l'espace numérique comme le droit à l'image, l'e-réputation, le droit à la protection de sa vie privée et des données personnelles ou la liberté d'expression.

Où se déroulent les animations ?

- Elles peuvent avoir lieu dans le local des demandeurs ;
- Ou dans notre Atelier situé Rue Louis Scutenaire, 13-14 à 1030 Bruxelles

Transports :

- Arrêt Dailly STIB : 28 – 29 – 56 – 61 – 64 – De Lijn : 318 – 351 – 358 – 410
- Arrêt Patrie STIB : 25 – 62 – 65
- Arrêt Meiser STIB : 7 – 25 – 62 – 63 – SNCB : ligne 26 Halle-Malines – lignes S4, S5, S7 et S9 / Arrêt Place des Bienfaiteurs STIB : 62 – 25

Pour qui ?

Groupes de jeunes (écoles, centres de jeunes, AMO, mouvements de jeunesse, etc.)

Quand ?

Pendant l'année scolaire, les lundis, mercredis et jeudis.

Comment ?

L'animation dure 2h (2 x 50 min). Elle se donne à l'aide d'un support visuel, à savoir : une présentation Powerpoint.

Contact

Infor Jeunes asbl : 02/733.11.93 entre 13h et 18h.

Email : inforjeunes@jeminforme.be

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES